

56^e CONSEIL DIRECTEUR

70^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'OMS POUR LES AMÉRIQUES

Washington, D..C, ÉUA, du 23 au 27 septembre 2018

Point 8.22-J de l'ordre du jour provisoire

CD56/INF/22

11 Juillet 2018

Original : anglais

J. EXAMEN DE LA COMMISSION PRÉLEVÉE SUR LES ACHATS DE FOURNITURES DE SANTÉ PUBLIQUE EFFECTUÉS POUR LE COMPTE DES ÉTATS MEMBRES : RAPPORT D'AVANCEMENT

Antécédents

1. Les activités d'achat de l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS) ont été soutenues au fil des ans par trois mécanismes d'approvisionnement : le Fonds renouvelable pour l'achat de vaccins (Fonds renouvelable), le Fonds régional renouvelable pour les fournitures stratégiques de santé publique (Fonds stratégique) et le mécanisme d'achats remboursables effectués au nom des États Membres. Le Fonds renouvelable a été créé en 1977, en vertu de la résolution CD25.R27 du Conseil directeur, afin de faciliter la mise à disposition en temps opportun de vaccins de qualité aux prix les plus bas. Le Fonds stratégique a été créé en 1999 à la suite de demandes d'assistance émanant des États Membres pour l'achat de fournitures stratégiques de santé publique axées sur la lutte contre le VIH/sida, la tuberculose, le paludisme et les maladies négligées. Depuis 2013, le Fonds stratégique intègre des médicaments pour prévenir et traiter les maladies non transmissibles. Le mécanisme d'achats remboursables au nom des États Membres a été établi par le Conseil directeur de l'OPS en 1951 pour soutenir l'achat de produits de santé impossibles, ou difficiles, à obtenir dans les États Membres.¹ Pour l'exercice biennal 2016-2017, le coût total des biens achetés dans le cadre des trois mécanismes d'achat s'élevait à environ US\$ 1,363 milliard.²

2. En 2013, le 52^e Conseil directeur a adopté la résolution CD52.R12, *Examen de la commission prélevée sur les achats de fournitures de santé publique effectués pour le compte des États Membres (I)*. Cette résolution a décidé d'une augmentation de la commission prélevée sur les achats de toutes les fournitures de santé publique à 4,25 % à compter du 1^{er} janvier 2014. La résolution demandait également à la Directrice d'examiner

¹ Résolution CD5.R29.

² Sauf stipulation contraire, toutes les valeurs monétaires dans le présent rapport sont exprimées en dollars des États-Unis.

les commissions facturées et de présenter, à la fin de chaque exercice biennal, un rapport sur les recettes et dépenses liées à l'utilisation de 1,25 % du montant total de la commission pour couvrir les frais administratifs, de fonctionnement et de personnel. Les revenus générés par les 3,0 % restants de la commission sont destinés à la capitalisation du fonds respectif utilisé pour le compte des États Membres.

3. Un premier rapport a été présenté à la 29^e Conférence sanitaire panaméricaine (document CSP29/INF/7) en septembre 2017.

Mise à jour sur les progrès réalisés

4. L'exercice biennal 2016-2017 a été le premier exercice biennal couvert par la résolution CD52.R12 durant lequel un processus systématique d'imputation des coûts des activités associées aux trois mécanismes de passation de marchés a été engagé et maintenu. Les recettes cumulées générées par ces trois mécanismes d'achat durant la période biennale 2014-2015 se sont élevées à un total de \$14,7 millions.

5. Un premier plan de travail et un budget pour 2016-2017 ont été préparés et approuvés par la Directrice du Bureau sanitaire panaméricain (BSP). Le plan de travail soutenait le personnel affecté à la gestion des trois mécanismes d'achat et le cadre opérationnel correspondant. Environ \$8,3 millions ont été déboursés au cours de l'exercice biennal 2016-2017, comme indiqué ci-dessous. La plupart de ces ressources (environ \$7,3 millions ou 88 %) ont été allouées pour couvrir les dépenses de dotation correspondant aux activités d'achat, de finances, de contrôle et gestion de la qualité, ainsi que les aspects juridiques et le bureau du Fonds renouvelable pour l'achat de vaccins. Le solde s'élevait à environ \$6,4 millions.

Recettes durant 2014-2015	\$14 725 216
Dépenses durant 2016-2017	\$8 346 264
Personnel ³ \$7 322 340	
Opérations \$1 023 924	
Solde	\$6 378 952

6. En collaboration avec les bureaux de pays de l'OPS et les États Membres, le personnel financé par ces recettes a traité plus de 3900 commandes représentant plus de \$1,363 milliard en coûts de marchandises, de fret et d'assurance correspondant aux vaccins, seringues et équipements de la chaîne du froid pour les programmes nationaux de vaccination ainsi qu'aux médicaments essentiels contre le VIH/sida, la tuberculose, le paludisme et pour la prévention et le traitement des maladies non transmissibles.

7. Afin de renforcer la valeur de ces trois mécanismes d'approvisionnement pour les États Membres, le personnel du BSP s'est attelé à trois domaines d'activité, à savoir *a)*

³ Pour les postes pourvus pendant l'exercice biennal, les dépenses effectives sont prises en compte.

l'accroissement de l'efficacité des opérations, *b*) le développement de l'intelligence commerciale et *c*) le renforcement des connaissances et de la sensibilisation.

8. Au cours de l'exercice biennal 2018-2019, la commission estimée financera entièrement le personnel et les opérations et permettra une intensification des opérations en tenant compte des recommandations issues de l'évaluation du Fonds renouvelable, du plan d'activité du Fonds stratégique et d'autres initiatives visant à l'amélioration constante des services aux États Membres.

Mesures nécessaires pour améliorer la situation

9. Le BSP continuera de surveiller la situation pour s'assurer que les activités d'achat et le personnel nécessaire pour gérer le Fonds renouvelable et le Fonds stratégique, ainsi que le mécanisme d'achats remboursables pour le compte des États Membres, sont couverts par les recettes générées par la commission sur les achats de fournitures de santé publique pour le compte des États Membres.

Mesure à prendre par le Conseil directeur

10. Le Conseil directeur est invité à prendre note du présent rapport d'activité et à faire part de tout commentaire qu'il juge pertinent.

Références

1. Organisation panaméricaine de la Santé. Examen de la commission prélevée sur les achats de fournitures de santé publique effectués pour le compte des États Membres [Internet]. 52^e Conseil directeur de l'OPS, 65^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques ; du 30 septembre au 4 octobre 2013 ; Washington, DC. Washington, DC : OPS ; 2013 (document CD52/15) [consulté le 15 mai 2017]. Disponible à l'adresse : <https://www.paho.org/hq/dmdocuments/2013/CD52-15-f.pdf>

- - -